



## Sondage de 2022 sur les risques de la distraction au volant de Travelers Canada

La plupart des Canadiens et Canadiennes savent que la distraction au volant est dangereuse. Pourtant, plusieurs employés se sentent obligés de répondre à leur employeur lorsqu'ils conduisent.

**29 %** des conducteurs disent prendre des appels, textos ou courriels professionnels sur la route. Pourquoi?

**44 %**

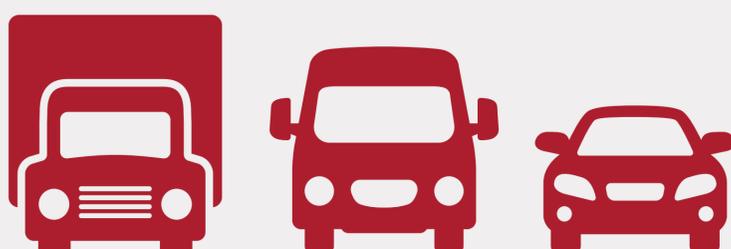
de ces répondants disent qu'il pourrait s'agir d'une urgence liée à leur travail

**30 %**

ont l'impression de devoir être disponibles en tout temps

**10 %**

disent que leur patron ou patronne sera fâché s'ils ne répondent pas



### VOICI CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE :



#### **Publiez des politiques de conduite sécuritaire**

Seulement 20 % des travailleurs du Canada disent avoir une politique officielle au travail. Cependant, 87 % affirment qu'ils la respecteraient le cas échéant.



#### **Faites la promotion de pratiques exemplaires**

En tout, 54 % des consommateurs disent lire des textos ou des courriels au volant et 14 % admettent en écrire.



#### **Parlez-en**

86 % des conducteurs disent qu'ils déposeraient leur téléphone si leurs passagers leur demandaient de le faire, mais seulement 11 % des passagers en font la demande à leurs collègues.



#### **Donnez l'exemple**

Encouragez la prudence au volant en évitant d'appeler vos employés ou de leur envoyer des textos lorsqu'ils conduisent.

En savoir plus sur le sondage sur les risques de la distraction au volant de Travelers Canada et sur ce que vous pouvez faire pour freiner cette mauvaise habitude

**Voir le [travelerscanada.ca/fr](https://travelerscanada.ca/fr)**

